

Abbé L. CAMICAS

Directeur du "Bon Ange"

NOTICE

sur le Sanctuaire

de N.-D. de Santé

A CARPENTRAS

(Diocèse d'Avignon)

Avec une photographie de la Madone

*Qui me invenerit, inveniet vitam,
et hauriet salutem a Domino.*

Celui qui me trouvera, trouvera
la vie et puisera le salut dans
le Seigneur. (Prov. VIII. 35.)

2^{me} MILLE

Prix : 30 Centimes

franco P.C.

CHEZ L'AUTEUR

CARPENTRAS (Vaucluse)

OPPEDE

1

Exercices du mois de N.-D. de Santé

9 juillet, 8 h. du soir, Salut solennel.

10 juillet, 3 h. du matin, *Messe du Miracle*, sermon et Bénédiction. 8 h. du soir, Bénédiction.

Le Samedi qui suit le 10, *Ouverture de la neuveine* de N.-D. de Santé. Le matin, Messes depuis 5 h. Le soir, à 8 h. Chapelet et Bénédiction.

Les *deux dimanches* qui suivent le 10 (quand celui-ci n'est pas un dimanche) Messes à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h., 9 h. et 10 h. — 8 h. du soir, Chapelet et Salut.

Après la neuveine, les messes se continuent le matin, ainsi que le Chapelet à 8 h. du soir, jusqu'à la fin du mois de Juillet.

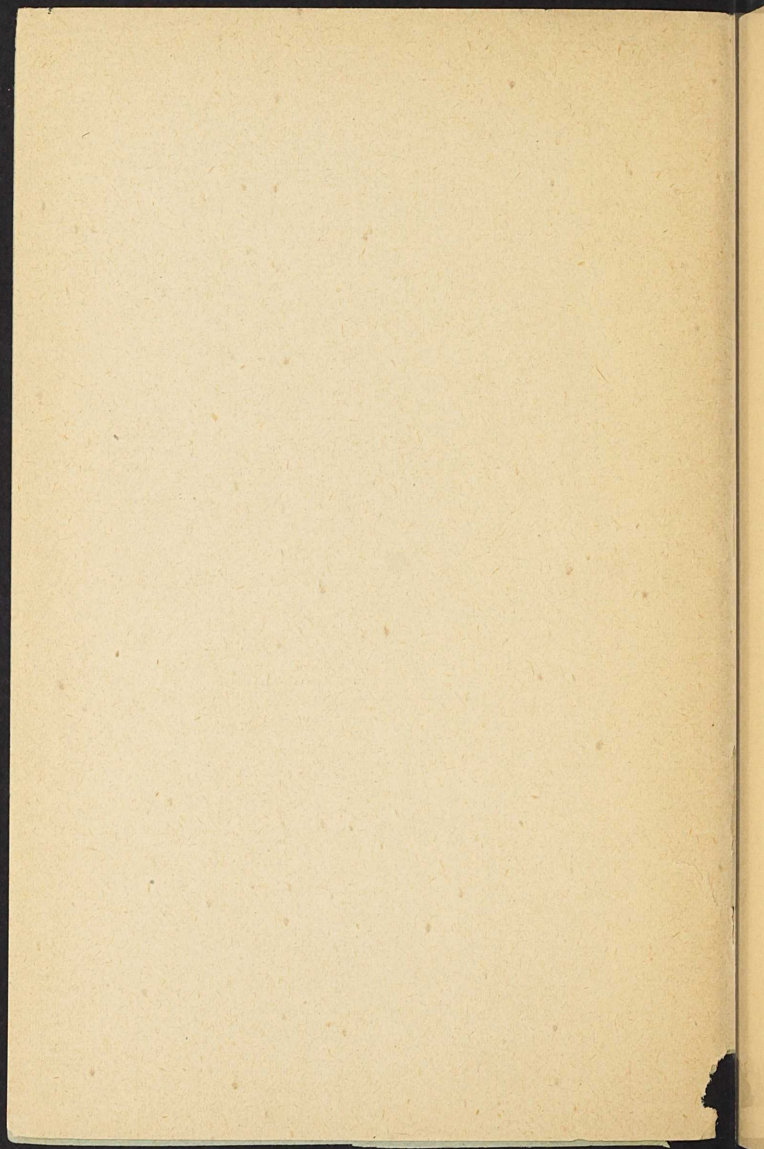
31 Juillet, 8 h. du soir, Salut de Clôture.

1^o S'approcher des Sacrements durant ces fêtes.

2^o Il n'y a plus de chapelain à la chapelle. Se confesser dans les paroisses de St Siffrein ou de N.-D. de l'Observance. Remettre aussi au clergé de ces paroisses les messes à dire au Sanctuaire, qui avoisine l'Eglise paroissiale de N.-D. de l'Observance.

1460 SP

B. anfron

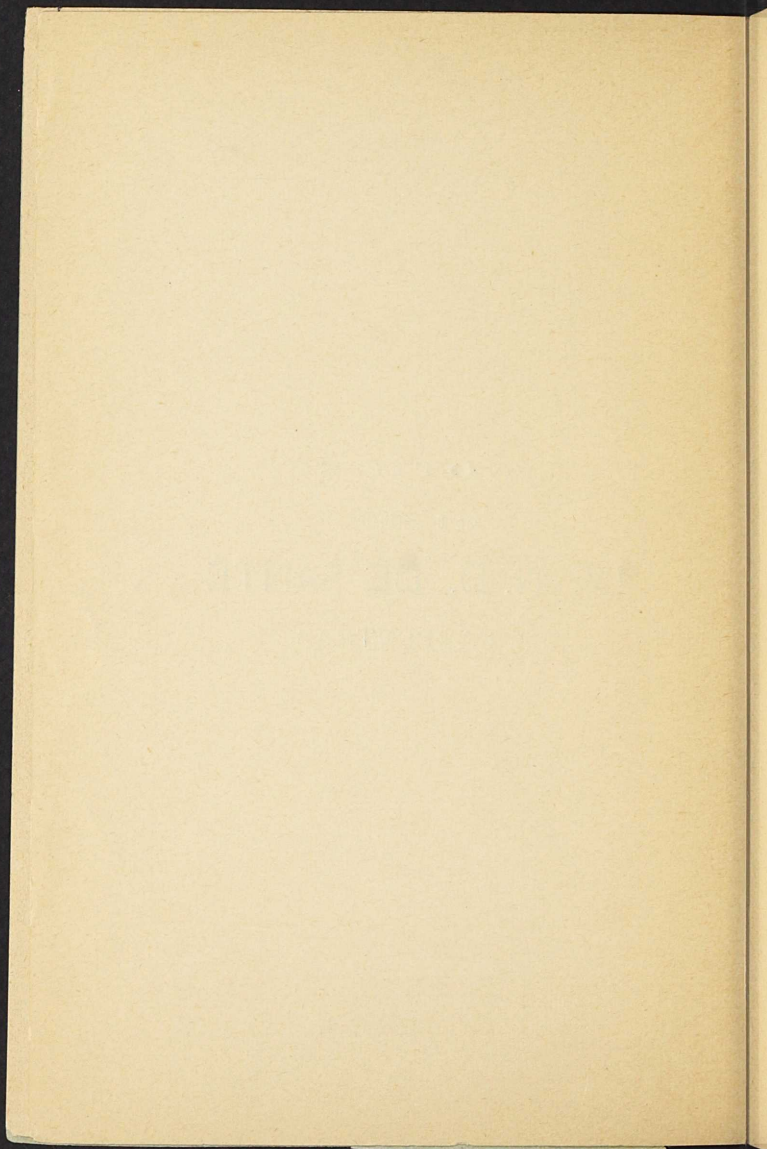


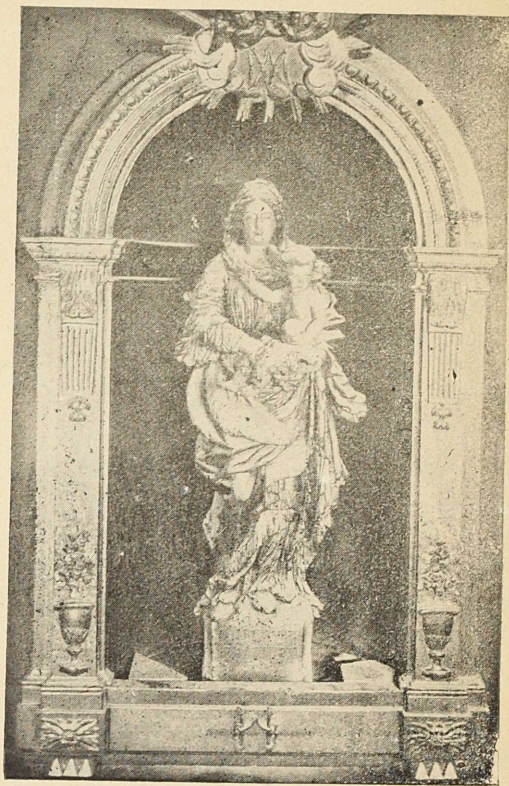
NOTICE

sur le Sanctuaire

DE N.-D. DE SANTÉ

A CARPENTRAS





26 Septembre 1900

C^o V. de Gaudemaris et R. Ranchier, phot.

NOTRE-DAME DE SANTÉ

A CARPENTRAS (Vaucluse)

DÉPOSÉ.

ABBÉ L. CAMICAS

NOTICE

sur le Sanctuaire

de N.-D. de Santé

A CARPENTRAS

(Diocèse d'Avignon)

Avec une photographie de la Madone

*Qui me invenerit, inveniet vitam,
et hauriet salutem a Domino.*

Celui qui me trouvera, trouvera
la vie et puisera le salut dans
le Seigneur. (Prov. VIII. 35.)

Prix : 30 Centimes

CHEZ L'AUTEUR
CARPENTRAS (Vaucluse)

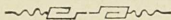


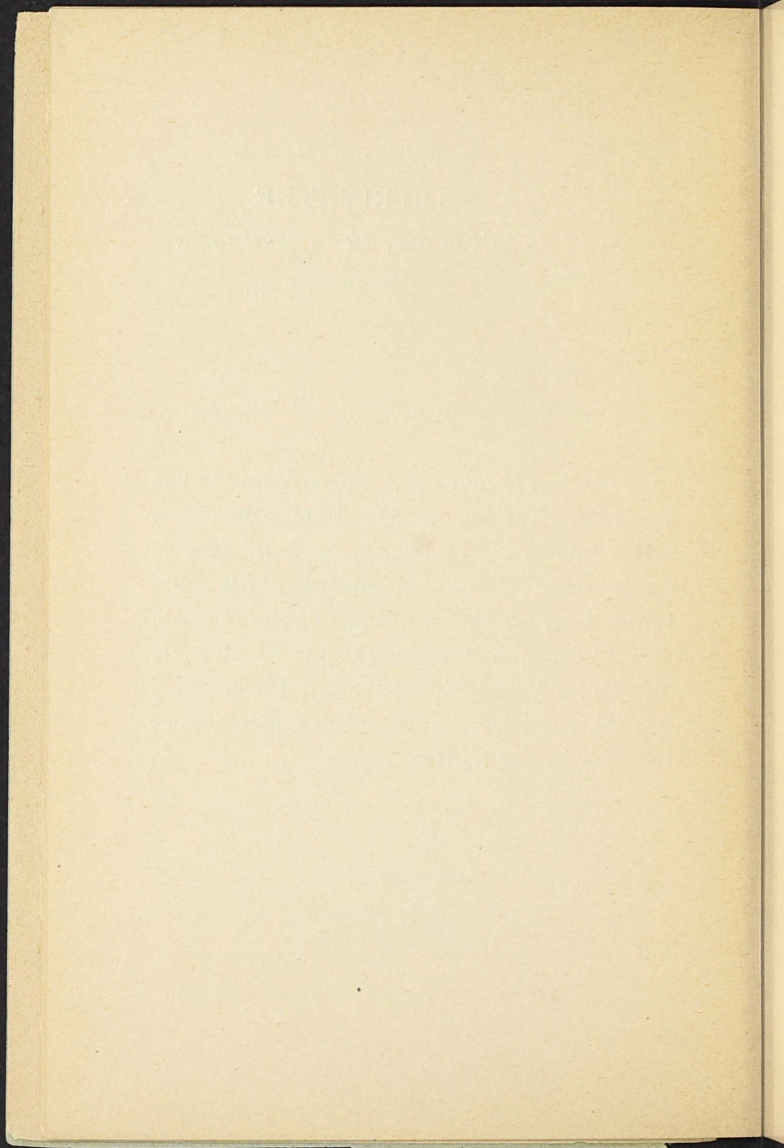
IMPRIMATUR

Avenione, die 18 Maii 1905.

REDON, v. g.

SOURCES. — *Discours préliminaire* aux bulles accordées à Carpentras ; Manuscrit d'Antoine Barbier : *Remarques* sur le diocèse de Carpentras. — *Notice historique* sur le sanctuaire de N.-D. de Santé, par l'abbé Ricard ; *Les Evêques de Carpentras* par M. Jules de Terris. — *Notice historique sur Carpentras*, par M. Cottier. — Souvenirs d'anciennes familles de Carpentras, etc.





DÉDICACE

A MARIE IMMACULÉE

10 juillet 1905.

A Vous, ô Vierge bénie, je dédie ces pages, en ce jour anniversaire de votre miséricordieuse intervention en faveur de notre cité.

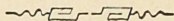
Humble hommage de mon amour envers Vous, à qui je dois tant de grâces, puissent-elles Vous faire aimer davantage par ce peuple privilégié qui vous invoque avec tant de bonheur, sous le vocable de N.-D. de Santé.

Oui, veillez, ô bonne Mère, sur la santé de nos corps, que vous préserverez des pesti-

lences qui endeuillent nos foyers ; veillez surtout sur la santé de nos âmes que Vous garderez contre le mal du péché, le plus redoutable de tous. Ainsi Votre bonté nous attirera toujours à Vos pieds, et près de Vous, nous continuerons en sûreté notre pèlerinage d'ici-bas, évitant les pièges de l'inferral ennemi ; puis, quand l'heure de quitter ce monde sera venue, Vous viendrez consoler nos dernières angoisses, recevoir notre dernier soupir, et nous conduire Vous-même au Tribunal redoutable, où ne sont absous que vos véritables enfants.

Accordez cette grâce insigne à tous ceux qui liront cet humble récit, et à celui qui se glorifie d'être votre tout aimant serviteur.

L. C.



NOTICE

sur le Sanctuaire miraculeux
de Notre-Dame de Santé. à Carpentras

PROLOGUE

« Notre siècle, au milieu de ses écarts et de son indifférence, a conservé la dévotion à la Sainte Vierge, comme une suprême espérance dans le danger, et une puissante protection contre les coups de la justice de Dieu, incessamment provoquée par nos vices. Pas de contrée qui ne se glorifie de posséder quelque sanctuaire dédié à la Mère de Dieu, où la confiance amène ses enfants affligés, où la reconnaissance les rappelle et dont les murs ne soient couverts du souvenir de ses bienfaits. C'est toujours quelque faveur signalée, quelque insigne miracle de sa puissance qui a fait

ériger ces sanctuaires et ce n'est point sans attendrissement que la piété recueille les récits des faits et des merveilles qui en ont consacré l'origine. » (1)

C'est pour satisfaire ce désir qu'à la suite, mais plus modestement, que le pieux chanoine, nous allons rappeler à nos lecteurs les gloires de ce sanctuaire béni, depuis son origine jusqu'à nos jours. « Le souvenir de la protection séculaire, que Marie a exercée sur cette ville dévouée à sa gloire, deviendra pour nous tous un motif de conserver et d'augmenter encore une dévotion que nous avons reçue de nos pères, et cette Mère bénie, sensible à nos hommages, signalera sur nous son amour par de nouveaux bienfaits. »

(1) *Notice historique sur N.-D. de-Santé*, par le chan. Ricard, p 5.

CHAPITRE PREMIER

De l'origine (1401) à la peste de 1629

En 1357 les habitants de Carpentras entourent leur ville de remparts, grâce aux généreux secours qu'ils recevaient des papes, souverains du Comtat. (1) Mais des soldats licenciés, vivant de brigandage, venaient inquiéter les travailleurs. On résolut alors d'instituer un corps de garde sur le pont de Serres construit en 1401. Les pieux soldats élevèrent à côté du pont un oratoire, dédié à la Sainte Vierge, qu'ils entourèrent, ainsi que les habitants, d'une grande

(1) Le Comtat Venaissin fut donné au Pape par traité conclu à Paris le Jeudi Saint, 12 avril 1229, entre Saint-Louis, Raimond VII et le Cardinal Raimond de Saint-Ange.

vénération. Leur confiance fut récompensée ; les pillards ne reparurent plus. (1)

En 1533, l'abbé de Méry, prêtre bénéficiaire de la Cathédrale de Saint-Siffrein, fonda, à perpétuité, dans la Chapelle alors appelée *du Pont de Serres* une messe que l'on célébrait, *tous les samedis* de l'année pour lui et ses proches. L'acte de fondation de cette messe porte aussi que M. de Méry venait de bâtir cette chapelle, qui remplaça l'oratoire, de ses propres deniers « *in Capella noviter super ponte Serrarum.... sumptibus ejusdem dni de Méry constructa.* »

Quand les Huguenots, en 1562, mirent nos contrées à feu et à sang, le poste de Serres devint de première importance. Les soldats se mettent sous la protection de la Sainte Vierge. Des Adrets, le terrible chef huguenot, campé près de l'aqueduc, reçut un boulet dans sa tente. « *Gens de Carpentras*, cria-t-il aux traîtres qui

(1) *Lettre* de M. le Comte Grimaldi, sur l'établissement de la chapelle de N.-D.-de-Santé, par M, Olivier Vitalis, bibliothécaire ; *Notice historique* sur Carpentras, par Cottier, p. 134.

l'avaient trompé, *ce sont dont là les clefs que vous m'aviez promises ?* » Et dans la nuit du 3 au 4 août il leva le siège. (1)

Un peu plus tard, la protection de Marie se fit sentir dans une épouvantable inondation. Nous ne faisons que traduire l'inscription commémorative et contemporaine du fait que l'on peut lire dans le corridor de la sacristie, en entrant, à gauche. « L'an de N. S. 1622, à la suite d'une sécheresse qui, pendant six mois, avait brûlé nos campagnes, tout à coup une pluie torrentielle tomba le jour de la fête de Saint-Barthélemy, et la rivière de l'Auson déborda prodigieusement. Plusieurs arbres furent déracinés par la violence de l'orage qui se prolongea pendant longtemps et ayant été emportés et lancés par les courants contre les deux arches du pont de Serres, ils les renversèrent et les détruisirent entièrement. Le Conseil de ville, s'étant assemblé de suite après cette catastrophe, prit une délibération en vertu de laquelle il fut résolu de jeter sur cette rivière un autre pont plus grand et plus commode que

(1) Cottier, op. cit. p. 89-90.

le premier. On y mit la main sur le champ. »
Suivent les signatures.

La petite chapelle ne fut pas ébranlée malgré la violence du courant et les chocs des arbres arrachés.

On raconte qu'un enfant de treize ans et un mulet furent entraînés par le courant, sans recevoir aucune blessure.

Le pont de Serres servit aussi de cordon sanitaire contre la peste qui sévit en 1587 et en 1628-1629. Cette dernière invasion du fléau fut la plus terrible. 3.000 habitants en furent victimes. Quelques détails sur cette horrible peste intéresseront nos lecteurs.

Le 12 novembre 1629 la peste, importée croit-on, de Lyon, oblige le Recteur du Comtat, à défendre à tout habitant de Carpentras ou de Serres à en sortir. Les chiens et les chats sont tués ; obligation est faite d'allumer des feux devant sa demeure deux fois par jour ; défense, *sous peine de mort*, de tenir aucune assemblée ni le jour, ni la nuit. On brûlait tout ce qui avait servi aux pestiférés. Un étranger, entré en ville, et soupçonné d'avoir la peste est fusillé. Le 25 novembre tous les habitants de

la rue Porte Mazan, plus atteints que les autres, ne peuvent sortir sans avoir un *bâton blanc* à la main, pour qu'on puisse les fuir ; les malades sont confessés à la porte de leurs maisons, avec un feu de bois odoriférant entre le prêtre et le pénitent ; défense, *sous peine de mort*, de changer de logement.

Le 25 décembre les prêtres ne durent dire qu'une messe ; le 28 on ordonne de dresser un autel en public devant Saint-Siffrein, devant l'Observance, et devant l'Eglise des Dominicains, afin que les fidèles puissent tout en entendant la messe se tenir éloignés les uns des autres.

Le samedi, 20 janvier, les consuls firent le vœu de donner 500 écus, soit pour bâtir, soit pour peindre et orner une chapelle en la quelle le Saint-Clou (1) serait publiquement exposé.

Ce vœu est précédé de réflexions si chrétiennes

(1) Carpentras possède une relique insigne de la Passion ; le Saint Clou, ou le Saint Mors de Constantin, fait avec un des clous du crucifiement. On le conserve dans un magnifique reliquaire, dans la cathédrale de Saint-Siffrein.

nes et toujours si opportunes que nous les citons volontiers :

« Nous, Esprit Dantelon, Esprit de Thézan et Esprit Eymar, consuls de la ville de Carpentras, tant à nos propres noms, que comme représentant le Corps de la ville, confessons, qu'encore qu'il ait plu à Dieu de nous punir justement, et que, parce que nous n'avons pas obéi à ses commandements, il a envoyé la peste et la mortalité sur nous, néanmoins, nous confiant à sa divine bonté et mérites de la Passion de son Fils, d'un des principaux monuments de laquelle il lui a plu d'honorer cette ville, qui est le Saint-Clou, tant pour nous que pour les consuls qui nous succéderont, en tant que nous pouvons les obliger, faisons vœu à la divine Majesté en présence de toute la cour céleste, d'honorer le Saint-Clou qui est en notre ville plus spécialement que jamais..... »

La procession solennelle du Saint-Clou traversa les rues de la ville, prolongée dans les transees d'une terreur bien légitime. L'épidémie continue son cours. L'évêque de Carpentras suspend les obligations du Carême ; la visite des églises le Jeudi Saint est remplacée par les

prières que chacun fait chez soi. Pour Pâques les messes furent célébrées dans les rues et sur les places : les fidèles y assistaient ainsi de chez eux ; les vers-à-soie sont empoisonnés par la contagion.

En juin, le Recteur fait durant toute l'octave de la Fête Dieu la procession du Saint-Sacrement dans les rues, accompagné seulement de quelques personnes, la foule n'ayant pas été autorisée à y assister, par mesure de prudence.

Le premier juillet, quatre pieuses demoiselles font vœu de faire brûler devant Saint-Roch et Saint-Sébastien un cierge replié sur lui-même, dont la longueur égalerait l'étendue des murs de la cité (3 kilom.)

Le soir du même jour, une sainte, probablement la Sainte Vierge, apparaît à une pauvre femme malade, au moment où elle déroule les grains de son chapelet, sous un arbre. Elle la charge de faire dire, par le chef de l'hospice, aux consuls de la ville, que le vrai moyen d'apaiser la colère du ciel, c'était de faire des prières et des pénitences.

Le 5, les Pères Capucins, invités par les consuls, parcourent les rues de la ville, de neuf

à dix heures du soir, en criant : « *Peuple de Carpentras, pénitence, pénitence, ton Dieu est irrité, crie-lui miséricorde.* »

Le 7, les consuls décident qu'à partir du 8 juillet, des processions de pénitence se feraient chaque jour dans la ville ; qu'ils commenceraient par payer de leur personne le premier jour, qu'ils iraient en corps, pendant la nuit, la corde au cou et nus pieds, dans les rues, en chantant tout bas le *Miserere* ; que, le lendemain et les jours suivants, des processions semblables seraient continuées par des personnes qui seraient reconnues les plus zélées ; qu'elles se prépareraient à cette œuvre de pénitence par la confession et la communion. Mais la Vierge bénie se contenta de leur bonne volonté. Dans la nuit du 7 au 8 un incendie considérable, que le chroniqueur compare à l'embrasement de Troie, vint augmenter la terreur des habitants et empêcher les processions promises (1).

(1) Ces détails sont tirés du manuscrit intitulé : *Sommaire historique de la contagion arrivée en la cité de Carpentras les années 1628 et 1629*, par Fermin. (Bibliothèque de Carpentras).

L'Ange exterminateur allait remettre son épée au fourreau. N.-D. de Santé allait l'apprendre elle-même à son peuple consterné par un éclatant prodige.

Nous laissons la parole au même chroniqueur de l'époque ; on nous permettra pour la facilité de tous, de ne point respecter son orthographe : « Du mardi 10 juillet 1629. On a rapporté que les grangers d'alentour du Pont de Serres (les quartiers bâtis n'existaient pas alors) ayant entendu clocher à N.-D. dudit Pont, sur les 3 heures du matin, étonnés et toutefois curieux de savoir ce que c'était, y accoururent vivement et virent que la clochette de ladite chapelle sonnait d'elle-même et continua de sonner en leur présence, durant un gros quart d'heure, la chapelle étant pour lors fermée et n'ayant vu ni dedans, ni dehors, ni sur la chapelle, personne qui eut pu sonner. A été vue sonner une autre fois d'elle-même par les passants. Et du tout a été fait verbal d'enquête, à l'instance de MM. les Consuls, M. Fabri, notaire, écrivant pour le secrétaire de l'évêché. A raison de quoi notre « déplorable » ville se sentant excitée par un miracle si signalé à une dévotion particulière envers N.-D.

par l'intercession de laquelle nous espérons entière guérison, *a fondé une messe perpétuelle* à ladite chapelle et y va tous les dimanches après vêpres en procession » (1).

Ce prodige est attesté par une inscription lapidaire que l'on peut lire dans la sacristie de la chapelle actuelle (2). Elle est en langue latine. En voici la traduction : « Ecoute, voyageur, ce que proclame cette pierre. Tu vois la petite cloche de cet oratoire consacré à la Vierge. Lorsque une peste effroyable désolait le peuple, elle sonna d'elle-même plus d'une fois, les habitants accoururent ; la Vierge protectrice les secourut et fit cesser la contagion. Ensuite de ce miracle les consuls reconnaissants votèrent la fondation d'une *messe quotidienne* à célébrer *perpétuellement* dans cette chapelle. Cette pierre consacre et explique cet heureux souvenir. Voyageur, sois-en auprès des tiens l'interprète

(1) Sommaire histor. de la contagion arrivée à la cité de Carpentras les années 1628 et 1629, par Fermin, pag. 158 et suiv.

(2) La sacristie d'aujourd'hui n'est pas autre chose que la chapelle de cette époque.

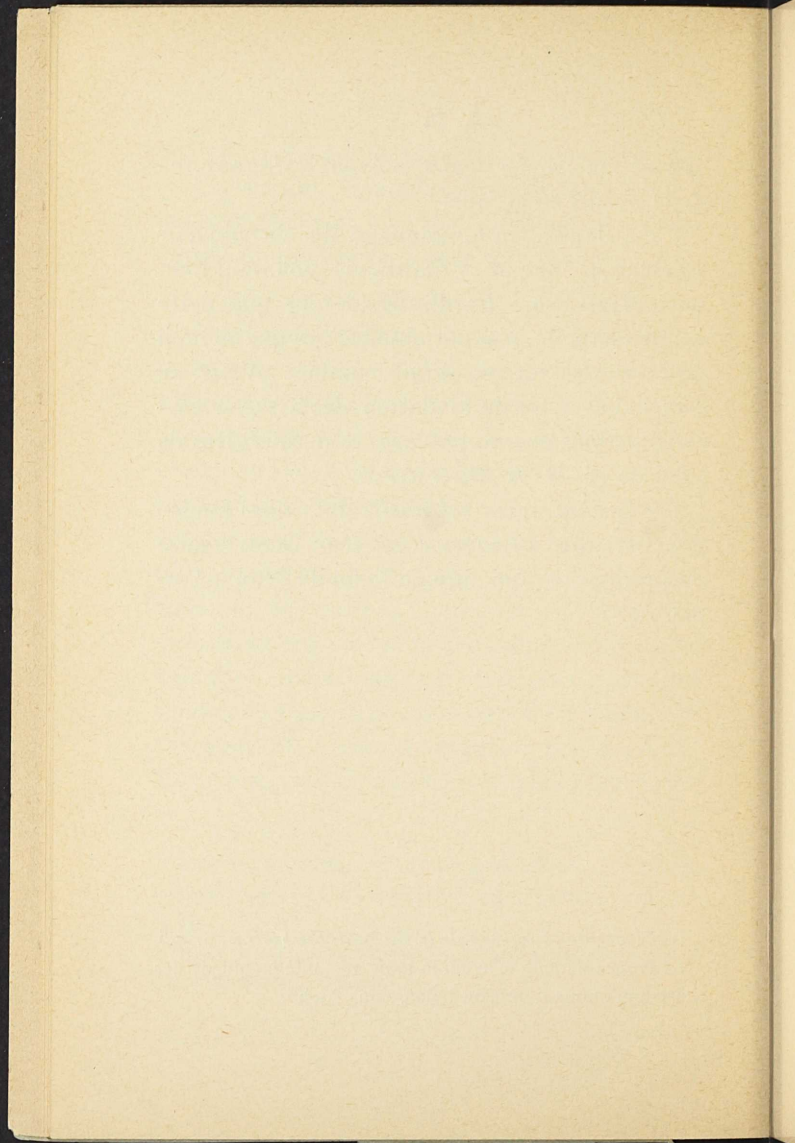
et va-t-en. Année 1630 ». Suivent les signatures des Consuls de la ville.

C'est depuis, au témoignage du chroniqueur Barbier (1), que M. Villardi, vic. gén. de l'Evêque, Mgr Cosme Bardi, décidèrent que cette sainte chapelle, n'ayant aujourd'hui que le nom de Pont de Serres, serait nommée *N.-D. de Santé*. Les actes de fondation de la *messe quotidienne* font encore précéder ce dernier titre de celui de *N.-D. de Miséricorde*.

Une grand'messe solennelle fut aussi fondée pour être dite à l'heure et au jour anniversaire du prodige (2) qui signala la fin du fléau à Carpentras.

(1) *Eloges et remarques pour le diocèse de Carpentras*, p. 206.

(2) Nous donnons à la fin le texte très intéressant de ces deux fondations, tombées, hélas, dans l'oubli.



CHAPITRE II

De la peste de 1629

à la Révolution Française

Il n'y avait pas encore un siècle que la peste avait disparu de nos régions qu'elle apparut de nouveau aussi violente, aussi meurtrière. Ce fut pendant les deux années 1720-1721. A Marseille, l'évêque Belzunce s'immortalise par son dévouement aux pestiférés. Avignon, Orange et des villages, voisins de nous, sont atteints. CARPENTRAS RESTE INDEMNÉ DE TOUTE CONTAGION, MALGRÉ L'AFFLUENCE DES ÉTRANGERS DANS SES MURS. La ville garde un souvenir ému à la Madone de cette protection si manifeste.

Cette année-là aussi on fit une procession, que nous tenons encore à signaler.

Lc 27 novembre 1720, Mgr Abbatti, évêque

de Carpentras, porte solennellement le Saint-Clou à travers les rues de la ville, et le laisse exposé plusieurs jours à la vénération des fidèles.

La ville, comprenant encore la puissance des moyens surnaturels, pour faire disparaître ces fléaux meurtriers, voulut, reconnaissante, en témoigner sa gratitude par un autre vœu.

Elle ordonne de faire célébrer *annuellement* et à *perpétuité*, une messe à St-Siffrein. Ce fut à cette époque que l'on éleva par son ordre, sur la porte juive, dans la cathédrale, la tribune de fer d'où l'on donne la bénédiction du Saint-Clou.

On y lit cette inscription : *Sacro Redemptoris clavo, a contermina peste, illæsa civitas posuit* M. DCC. XXIV. « Placée par la ville qui fut préservée, par le Saint-Clou du Rédempteur, de la peste qui l'environnait ».

La ville voulut témoigner sa reconnaissance à Marie en grandissant son modeste Sanctuaire (1), qui ne pouvait guère contenir que le prêtre et le servant. Mais les finances n'étaient pas florissantes. L'aqueduc qui s'achevait avait

(1) La Sacristie actuelle.

coûté à la ville 800.000 livres (1). Cependant on ne voulut pas garder les ressources recueillies pour un but aussi saint. Le 23 mars 1732 le Conseil approuve le plan, qu'on ne commence à réaliser qu'en 1734, époque où l'aqueduc fut entièrement terminé. Mais bientôt les ressources manquèrent, et les travaux furent interrompus pendant 13 ans. Ils furent repris le 3 novembre 1747 lorsque Mgr d'Inguibert, successeur de Mgr Abbatti qui avait inauguré ce pieux travail, eut donné lui-même 5.000 livres tournois, qui permirent d'achever la construction de la chapelle tant désirée. Elle fut bénite et inaugurée par le généreux prélat, le 7 septembre 1748.

Durant les travaux, la statue de la Vierge, la même que les impies avaient jeté dans l'Auzon, durant les guerres de religion (2),

(1) Les travaux furent dirigés par M. d'Allemand, seigneur de Fenouillet, ingénieur du roi. Né vers 1679, il mourut à Carpentras en 1760. Il employa ses talents à embellir sa ville natale. On lui doit le plan de l'Hôtel-Dieu, l'aqueduc aux 48 arcades et le plan de la nouvelle chapelle de N.-D. de Santé. La ville a donné son nom à la rue qui conduit à l'aqueduc.

(2) V. à la fin, le rapport de M. de Bernis.

avait été placée à Saint-Siffrein, dans la Chapelle de N.-D. de la Conception. (Auj. N.-D. de la Pureté. M. Ricard).

Le lendemain de l'inauguration, étant la fête de le Nativité de la B. Vierge, Mgr d'Inguibert ordonna une procession générale, pour la translation, ce jour-là, de la statue vénérée, à son nouveau sanctuaire. Il y eut, dit M. Tissot, dans ses *Renseignements*, « nombreuse mousqueterie, cavalcade distinguée, deux trompettes, et une foule immense. Les boîtes de la ville furent tirées à plusieurs reprises ».

MM. les Consuls, en reconnaissance du don du Prélat, firent placer ses armoiries sur le fronton de la chapelle (1).

L'abbé Olivier signale (2) qu'alors, chaque 10 juillet, on dressait des arcs de triomphe depuis la fontaine de l'Angé (rasée aujourd'hui) jusqu'à la chapelle.

Mgr Butius, évêque de Carpentras, mort en 1710, avait aussi ordonné que tous les ans, le

(1) Elles ont été grattées pendant la Révolution : la haine n'aime pas la reconnaissance.

(2) Lettre sur l'établissement de la chapelle au Sous-préfet de Carpentras.

clergé se rendrait processionnellement à la Chapelle, les jours de la Purification, de l'Assomption et de la Nativité de N.-D., en chantant les litanies de la Ste Vierge, et, en entrant, l'Antienne du temps ; au retour, chant des litanies et bénédiction à la cathédrale.

On s'y rendait aussi en procession pendant 9 jours pour la fête du 10 juillet, on y chantait les litanies, mais on n'y donnait point la bénédiction. Cette bénédiction fut fondée par un boulanger, Jean-Jacques Borel (honneur à lui !) qui demanda par testament à être inhumé dans la chapelle. (M. Tissot, *Renseignements*).

Nous ne pouvons passer sous silence l'initiative que prirent, en 1790, quelques hommes zélés de la ville, en fondant *les dragons de N.-D. de Santé*.

Revêtus du costume de cet arme, ils ne devaient le porter que la veille et le jour de la fête. Composés d'un capitaine, d'un lieutenant, d'un sous-lieutenant, de quatre sections ayant chacune deux escouades, ils assistaient aux offices du 10 juillet, et y conduisaient les consuls qu'ils venaient chercher et reconduire à l'Hôtel de Ville. Pour en faire partie, il fallait

« professer la religion catholique, apostolique et romaine ».

Mgr Joseph de Béni, évêque de Carpentras, approuve et encourage *la légion de N.-D. de Santé*. Elle entre solennellement en fonctions le 10 juillet 1790.

L'an d'après, ils s'apprêtaient à honorer encore la Madone et à rehausser par leur présence la fête du 10 juillet, lorsque le 9 au soir, le maire de Carpentras, reçut l'ordre « *de tenir les portes de la ville fermées le 10 juillet et d'envoyer sur le champ des courriers dans toutes les communes pour les avertir que la fête projetée ne pouvait avoir lieu dans les circonstances, attendu que souvent une fête pieuse dégénère en tumulte* ». L'ère de la Révolution s'ouvrait. L'enfer allait couvrir la France de sacrilèges, de ruines et de sang.

CHAPITRE III

De la Révolution à nos jours

Dans ces heures où l'esprit d'un peuple semble disparaître pour laisser se déchaîner seulement ses instincts les plus cruels et les plus dépravés, la Vierge protectrice de Carpentras montra sa puissance par une intervention miraculeuse. Laissons la parole à M. Cottier, dans sa notice historique sur Carpentras, p. 140 note. « A l'époque, dit-il, où l'armée avignonnaise (ramassis de brigands) forma le dessein d'asservir la ville de Carpentras, un prodige éclatant eut lieu, par la protection de la Sainte Vierge, le 20 janvier 1791. Lorsque l'armée ennemie, campée sous les murs de Carpentras, commença le feu de ses batteries, le temps avait été serein comme dans une belle nuit d'automne. Il était 6 heures du matin. En un

instant l'horizon se couvre de nuages, et tandis qu'une pluie douce tombait sur la ville, à cinq cent pas de là, et sur le point même où se trouvait la horde dévastatrice, des grêlons mêlés à la neige qui tombait avec abondance, força les brigands à la retraite et ils abandonnèrent tout leur train d'artillerie et leurs bagages ».

Le Conseil de la commune « reconnaissant que (les habitants) n'ont échappé à ces dangers que par un prodige du ciel et surtout par la protection de la Très Sainte Vierge, honorée en cette ville, sous le titre de *N.-D. de Santé*, n'a pas cru pouvoir célébrer ce glorieux événement avec plus de solennité, qu'en en transmettant la mémoire à la postérité.

Il a, à cet effet, *unanimentement délibéré*, «..... de vouer de nouveau et de mettre la ville de Carpentras et tous les habitants sous la protection et l'égide de la Mère de notre divin Sauveur, dont ils ont reçu dans toutes les occasions des marques visibles de protection et de défense, et de faire célébrer *annuellement* et *à perpétuité* le 20 janvier, jour et fête de Saint-Sébastien, l'un des anges tutélaires de cette

citée, une messe basse dans la Chapelle de N.-D. de Santé, à laquelle messe MM. les officiers municipaux en écharpe, et MM. les notables composant ensemble tous les représentants de la commune, seront tenus d'assister. Qu'à la dite messe, il sera fait une offrande de trois flambeaux cire-blanche de deux livres pièce, lesquels seront laissés dans ladite Chapelle, pour y être brûlés et consumés. Il a été en même temps délibéré que, lorsque les représentants de ladite commune se rendront à ladite chapelle, durant la célébration de la Sainte messe, et au retour de ladite municipalité à la maison commune, il sera fait trois décharges d'artillerie, le tout sans préjudicier *au vœu ancien* fait par cette cité en l'honneur de Saint-Sébastien, en tant que de besoin renouvelé par la présente délibération ».

Cependant l'Assemblée Nationale, par décret du 3 novembre 1789, avait mis les biens du clergé à la disposition de la nation, et le 17 mars de l'année suivante, ordonné la vente des biens nationaux jusqu'à concurrence de 400 millions.

Ces décrets n'atteignaient point les Etats du

Saint-Siège, dont Carpentras faisait partie, mais les médiateurs du Roi à Avignon, de peur des troubles, interdirent la fête du 10 juillet 1791 et le 14 septembre l'annexion du Comtat et d'Avignon à la France était ratifiée par l'Assemblée Nationale. L'année suivante M. Domère, de Pernes, était nommé curé de Saint-Siffrein, et M. Lavondez, à l'Observance ; et le 29 Août 1793, l'abbé Rovère, prêtre assermenté, fut nommé évêque de Vaucluse, par l'Assemblée électorale du département, tenue à l'Isle-sur-Sorgues.

Une confrérie d'hommes venait tous les dimanches réciter le chapelet ou l'office de la Vierge dans la chapelle. On raconte que l'un d'entre eux continua de se rendre auprès de la chapelle, pour rendre ce pieux devoir à Marie, même pendant la Terreur.

Les victimes du tribunal révolutionnaire, appelées de Carpentras à Orange, se recommandaient à la Vierge en passant devant la chapelle. On rapporte que M. Audin la pria à haute voix : avant le jour fixé pour son exécution, on avait appris à Orange la chute de Robespierre (5 Août 1794). Il était sauvé.

Portée à l'Observance en 1793, la statue de N.-D. de Santé y resta deux ans exposée à la vénération publique mais des impies s'en emparèrent en 1795 et la mutilèrent (1).

Cette même année M. Justiniany, de Carpentras, loue la chapelle et l'hermitage de N.-D. de Santé pour 75 francs par an ; le 3 thermidor, an IV, avec le consentement du Directoire, il l'achète pour 3.120 francs ; et le 8 floréal an V, il adresse une pétition pour réclamer aux administrateurs de la commune tout ce qui avait appartenu à la chapelle de Notre-Dame. Parmi ces objets réclamés figurait la statue qui, après avoir été reconstituée à Mazan par M. de Bernus, avait été portée à Saint-Siffrein.

Le 29 Avril 1797 elle reprit sa place dans son sanctuaire pour en disparaître bientôt et y être remplacée vers 1802.

Durant la semaine de Quasimodo de 1800, M. de Cabanis, maire de Carpentras, va trouver l'abbé Justiniany (2), lui remet les clefs de l'Ob-

(1) V. pour les détails le rapport de M. de Bernus inséré aux documents p.

(2) Né à Carpentras le 23 octobre 1743, décédé à Carpentras le 18 octobre 1823. Il contribua beaucoup par la

servance qui, transformée en temple décadaire, avait servi aux manifestations sacrilèges des autorités civiles, militaires et judiciaires. Il lui donnait la liberté d'y exercer à nouveau le culte catholique.

Le 17 juillet 1802, réintégré dans sa cure de Saint-Siffrein, il y entonna un *Te Deum* d'actions de grâces et de réparation. La chapelle de N.-D. fut rouverte au culte à cette époque. Mais les faveurs accordées par Marie faisaient affluer dans le sanctuaire vénéré des offrandes, des aumônes, des objets précieux en diamant, or ou argent. Alors le pieux curé Justiniany, craignant que le public ne le soupçonnât de cupidité, revendit, le 23 Août 1813, la chapelle à M^{lle} de Saint-Véran, arrière nièce de Mgr d'Inguimbert, pour la somme de 1.900 francs.

Ce même jour M^{lle} de Saint-Véran en souvenir de Mgr d'Inguimbert, qui avait fait bâtir l'hôpital, donna la chapelle et ses dépendances à l'administration des hospices, à qui elle est restée depuis, sous tous les régimes, favorables

douceur de son caractère et son esprit évangélique à relever les ruines du sanctuaire et à y réhabiliter l'autorité si affaiblie du Christianisme. (Abbé Rigaud, page 55, note).

ou persécuteurs. Le clergé ne gère aucune de ses ressources.

En 1814, on put acheter avec les générosités faites, la grande grille de fer qui se trouve après la porte d'entrée. Les habitants du quartier achètent une tente d'abri par souscription.

Les dragons de N.-D. reprirent, en 1815, pour la troisième fois, leur costume et leurs armes et jusqu'en 1832 seulement ils assistèrent à la fête du 10 juillet.

En 1816, le 20 janvier et le 10 juillet, M. le Maire, fidèle aux pieuses traditions, se rendit avec ses adjoints et son cortège d'honneur au sanctuaire vénéré, pour accomplir les vœux de la ville.

Que ne pouvons-nous ajouter nous aussi cette réflexion de M. Rigaud : « Depuis cette époque, lui et ses honorables successeurs ont, été à ces deux anniversaires, les interprètes de la reconnaissance publique. »

Non, ces traditions ont été brisées ; c'est là une ingratitude manifeste que la piété des fidèles doit s'efforcer de réparer. Ce n'est pas impunément que les cités pas plus que les individus, manquent aux vœux qu'elles ont fait.

En 1832, l'hermitage tombant en ruines, fut remplacé par un presbytère pour servir de demeure au chapelain.

L'archevêque d'Avignon vint à N.-D. de Santé consacrer son diocèse à N.-D. de Santé, lorsque le choléra sévissait, en 1854.

La fête du 10 juillet se célébrait depuis avec une très grande piété, avec le double concours de tout le clergé et des fidèles, lorsqu'en 1855 M. Bonnet, aumônier de la chapelle, eut l'heureuse idée de célébrer la sainte messe à 3 heures du matin le 10 juillet, à l'heure qui rappelait le prodige. Il y eut plus de 3,000 personnes. Un silence pieux plana sur cette foule émue et, depuis, cet usage a continué jusqu'à nos jours.

M. Ricard, qui a écrit sa brochure en 1859, s'arrête sur ce fait. Nous allons dire, bien simplement, ce qui, depuis, est de nature à inspirer à nos lecteurs une confiance toujours plus grande en la protection de cette Mère si miséricordieuse.

Pour rehausser cette cérémonie de la nuit, M. Rousseau, dernier chapelain, la fit précéder d'une procession, durant laquelle on récitait le chapelet et les choristes de chaque paroisse

chantaient des cantiques, Le cortège montait d'abord à la porte d'Orange, puis on faisait le tour de la ville, on revenait à la chapelle par les Platanes.

Quand la guerre de 1870 éclata sur notre malheureux pays, tous les jeunes gens de Carpentras, appelés sous les drapeaux, allèrent se consacrer à la Vierge aimée, avant leur départ. ILS REVINRENT TOUS.

A cette époque encore, un noble engagé volontaire, M. le comte René des Isnards, promet à N.-D. de Santé de faire fidèlement durant toute la guerre, ses prières du matin et du soir. En retour il demande à la bonne Mère de mériter l'épaulette d'or, et d'être blessé sans gravité, mais assez pourtant pour être décoré. Il fut pleinement exaucé. Le 10 août, il rejoint l'armée de Mac-Mahon, le 26, après le bombardement de la gare de Strasbourg, il est nommé sous-lieutenant ; le 2 septembre, il est blessé, cité à l'ordre du jour et décoré par le général Ulrich. La balle qui l'avait frappé au ventre par ricochet avait amorti son choc sur sa montre qui contenait une médaille de N.-D. de Santé. Les débris de cette montre, avec la croix de la

Légion d'honneur sont un des plus précieux ex-voto de notre antique chapelle (1). Il y proclame la puissance et la bonté de Marie comme la délicate et filiale reconnaissance de son heureux protégé !

Toutes les ressources qu'a données depuis lors à son titulaire la Croix de la Légion d'honneur ont été employées par lui à édifier un autel de marbre blanc, confié à M. Pignol, l'habile sculpteur marseillais et destiné à la chapelle de N.-D. de Santé. Des difficultés administratives ont seules empêché à ce jour l'introduction dans son sanctuaire de ce magnifique et nouvel *ex-voto de la Légion d'honneur* à la Madone vénérée.

Que cet exemple de gratitude ait de nombreux imitateurs.

En 1832, *la petite vérole noire* décime nos concitoyens. On venait de supprimer les processions. Une femme du peuple ne put s'empêcher de dire bien haut : « LE BON DIEU NE PASSE PLUS DANS LA RUE, C'EST LA PETITE VÉROLE QUI PASSE ». C'est en vain que la popu-

(1) Il est placé sur la grille à l'intérieur de la chapelle.

lation aux abois réclama une procession à N.-D. de Santé. On la lui refusa. Les malades sont emportés en quelques heures et aussitôt leur chair tombe en putréfaction ; on les met en bière rapidement, et le clergé paroissial ne peut suffire aux sépultures ; le couvent des PP. Dominicains offrit son concours qui fut accepté avec reconnaissance.

En novembre 1898 ce fut la *fièvre typhoïde* qui fauche des centaines de vies humaines, en particulier parmi la jeunesse des deux sexes. L'hôpital est comble ; on fuit le pays, les marchés sont nuls, la fête de St-Siffrein a lieu sans le concours des étrangers ; on ne sonne plus les cloches, toutes les écoles sont licenciées. Il y eut jusqu'à neuf enterrements par jour. Notre bien-aimé confrère, M. l'abbé Bouyac, est emporté par le fléau contracté au chevet des malades.

La population, fière du passé de ses pères, demande une procession du St-Clou, en signe de pénitence et pour apaiser la colère de Dieu. Une personne s'écrie : « On devrait y aller pieds nus. » Mais l'autorité ne se laisse pas émouvoir et refuse la permission. Alors on dut se conten-

ter d'une procession non officielle. Le clergé se rendit à la chapelle *in nigris*, le dimanche, 20 novembre, avant les Vêpres ; près de 2,000 personnes l'y rejoignirent. Le défilé dura une demi-heure devant la foule massée sur les abords des rues, dans une attitude pleine de respect. A la chapelle on chanta le *Parce Domine*, le Salut, le cantique *Nous voulons Dieu*. DÈS CE JOUR, LE FLÉAU CESSA. Durant l'épidémie, tous les matins se multipliaient les messes et les communions dans la chapelle, toujours trop petite pour contenir toutes ces âmes éprouvées, qui venaient demander à Mariela la conservation d'un être chéri, menacé d'être la victime de l'impitoyable fléau.

La *petite vérole* fait sa réapparition en 1903. Aussitôt la vie commerciale est encore suspendue ; l'hôpital regorge de malades et malgré les soins des médecins et les précautions imposées, l'épidémie étend ses ravages, frappant cette fois tous les âges et souvent plusieurs membres de la même famille, qui ne trouvent qu'à grand peine quelqu'un pour les soigner. Nous nous reprocherions de ne pas signaler l'héroïsme de nos religieuses de l'Hôpital, qui furent, tout le

temps, si admirables de courage et de dévouement à nos malades,

On organise alors des quêtes ; chacun fournit son obole pour que chaque quartier fasse célébrer une Messe à Notre-Dame. Chaque famille s'y fit représenter et les faisceaux de cierges qui brûlaient sans interruption devant l'image de Marie, montraient bien qu'en Elle seule reposaient les espérances de tous. Le fléau diminue peu à peu, puis cesse tout à fait à mesure qu'augmente la ferveur des habitants.

Il nous serait doux de redire l'histoire de ces ex-voto qui remplissent la première partie du sanctuaire. Tous redisent à Marie un merci affectueux pour un service signalé, le plus souvent une guérison obtenue, quand tout était désespéré.

La tâche serait bien agréable mais trop considérable, pour une brochure populaire.

Citons seulement quelques faits recueillis dans des souvenirs de famille.

Nous avons sous les yeux le récit de la guérison d'un abcès à l'estomac, obtenu pendant la messe dite pour la malade ; celui d'un de nos compatriotes partant pour faire son tour de

France et revenant après, bien portant et toujours bon chrétien, parce qu'il a porté la médaille de N.-D. de Santé. C'est le souvenir d'un homme de Carpentras, mourant à Arles, et expirant dans une grande piété, en invoquant N.-D. de Santé. C'est dernièrement un enfant de 10 ans, atteint d'une coxalgie à la jambe et qui, après une neuvaine à N.-D. de Santé, peut supporter heureusement l'opération, dans laquelle les médecins n'avaient pas grande confiance.

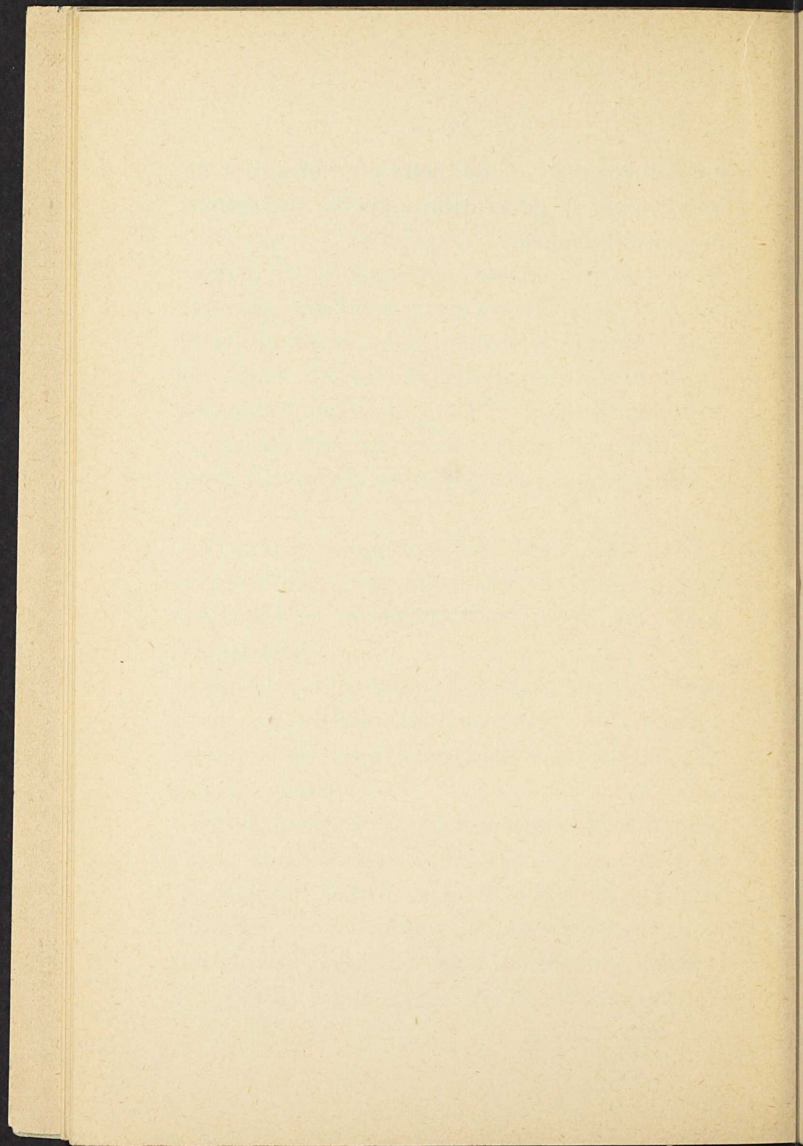
Et puis, qui pourra dire, toutes les grâces secrètes que Marie apporte à ses enfants, dans ces colloques intimes que le Ciel et l'âme seuls connaissent !

Qui dira les passions apaisées, les désespoirs dissipés, les déshonneurs évités, les conversions opérées, les vocations décidées aux pieds de l'image vénérée !

Nous arrêtons là notre modeste travail, bien court, si nous ne considérons que notre désir de parler de Marie, ou de satisfaire la curiosité pieuse de nos lecteurs ; déjà assez long pour le but modeste que nous nous proposons, d'aider à apporter un nouveau tribut d'honneur à la

Bienfaitrice insigne de cette cité, et à tirer de l'oubli, pour la génération actuelle, des souvenirs aussi précieux.





EPILOGUE

Et maintenant, nous nous rappellerons *dans la joie*, les marques de la maternelle protection de Marie, et nous saurons que c'est vers Elle que nous devons recourir dans tous nos malheurs : souffrances du cœur, de l'esprit, du corps ; Elle sait y apporter le remède qui soulage et guérit.

Nous nous rappellerons, *dans la douleur*, que les vœux de nos pères ne sont plus accomplis ; nous nous efforcerons de satisfaire par notre piété à ces exigences d'un héritage sacré, et nous supplierons Dieu, par l'intercession de sa divine Mère, de redonner l'innocence au jeune âge, le courage chrétien à l'adolescence, l'énergie du devoir à l'âge mûr, les pensées du repentir et du Ciel à nos mourants, l'intelligence de leurs obligations sacrées, à ceux qui ont assumé devant Dieu la charge de gouverner nos destinées temporelles.

Et c'est ainsi, que notre dévotion envers Marie, nous décidera tous — et c'est son seul désir — à demeurer ou à redevenir les disciples, les amis, les défenseurs de son divin Fils JÉSUS à qui soient, à jamais, la vénération, l'amour, l'adoration du Ciel et de la terre, dans le temps et dans l'éternité !

FIN

DOCUMENTS

- 1^o Sur les vœux de la ville.
- 2^o Sur l'histoire de la statue miraculeuse.
- 3^o Cantique ancien *inédit* à N.-D. de Santé.

I

Actes de fondation de la ville pour le sanctuaire de N.-D. de Santé, après la peste de 1629 et le miracle du 10 juillet.

Enregistrés par M^e Esberard, notaire de Carpentras, à la réquisition des Consuls.

Le 1^{er} est du 16 janvier 1630. Il y est dit :
« Que les Consuls Gualteri, de Sampson et Duchêne ont fondé, à *perpétuité*, AU NOM DE LA VILLE, une messe basse qui sera célébrée *chaque jour*, dans la chapelle de N.-D. de Miséricorde et de Santé, laquelle messe sera suivie du chant des Litanies de la T. Sainte Vierge, de l'antienne *Stella cœli extirpavit*

de l'oraison de cette antienne, et d'une prière pour les fidèles défunts ; 2° Que le Recteur (aumônier) qui sera présenté par les Consuls à l'Ordinaire (l'évêque) pour desservir cette chapelle doit être originaire de Carpentras et avoir son domicile dans la cité ; 3° Qu'il lui sera assigné par son traitement une pension de 24 écus, de la valeur de soixante gros (sous) ; 4° Que l'intention desdits Consuls et fondateurs serait D'AGRANDIR ET DE DÉCORER LE DIT SANCTUAIRE POUR RENDRE A DIEU ET A LA VIERGE, MÈRE DE DIEU, UNE PLUS GRANDE GLOIRE, mais que ne pouvant le faire présentement, vu les dépenses énormes que la ville s'est imposée dans le temps calamiteux de la contagion, sans compter les dépenses courantes, *ils désirent que l'on conserve les aumônes et les offrandes, qui seront faites dans le dit Sanctuaire, pour être employées plus tard à cette fin.*

Dans le deuxième il y a de plus : 1° Que, PAR UN JUSTE JUGEMENT DE DIEU, la ville de Carpentras fut éprouvée cruellement par la peste depuis le mois de novembre 1628 jusqu'au mois d'août 1629 ; qu'il périt environ 3,000 personnes frappées du mal contagieux ; que, POUR

APAISSER LA COLÈRE DU CIEL, plusieurs processions et prières publiques furent faites.... que les Consuls de ce temps ainsi que les anciens, *après mûre délibération*,..... voyant qu'il n'y avait point d'espoir de salut, *et que les remèdes humains n'avaient aucun effet*, AVAIENT FAIT VŒU, le 5 janvier 1630, de fonder une messe basse, dans cette chapelle, A PERPÉTUITÉ, comme il est rapporté dans l'acte susdit.....

2° Qu'en l'honneur de la Très Sainte Vierge et en mémoire du jour (10 juillet) que la cloche de la chapelle de N.-D. du Pont de Serres sonna vers les trois heures du matin, LES CONSULS FONDENT UNE GRAND'MESSE A PERPÉTUITÉ, qui sera chantée TOUS LES ANS le jour précité, dans la dite chapelle, par le Recteur, avec diacre et sous-diacre, à trois heures du matin ;

3° Que le dit Recteur invitera les Consuls, le trésorier, les conseillers et les autres citoyens de Carpentras à cette solennité ; 4° Que les Consuls et le trésorier apporteront chacun un cierge d'un quart de livre qui sera allumé pendant l'auguste sacrifice, et brûlera dans l'enceinte du Saint lieu, en l'honneur de Dieu et de la Vierge, pour attester que les habitants de

cette ville remercient le Seigneur et la bonne Mère de leur avoir rendu la santé ; 5° Que le trésorier donnera 5 florins au Recteur tous les ans, le 10 juillet, pour l'acquit de cette fondation.

M. Raymond Villard approuva ces fondations, en l'absence de Mgr Cosme Bardi et ordonna que le Recteur serait obligé de donner les ornements et autres choses nécessaires aux prêtres qui viendront célébrer le Saint Sacrifice dans la chapelle.

M. Esprit Barthoquin, fut nommé premier chapelain de N.-D. de Miséricorde et de Santé.

II.

Histoire de la Statue de N.-D. de Santé.

CERTIFICAT DE M. DOMINIQUE JUSTINIANY, aîné, acquéreur de la chapelle de N.-D. de Santé, de M. Thomas Bernus, sculpteur, et de M^{me} Marie-Félicité Bernus, sa fille aînée, doctresse, épouse de M. François Bernus, où il est exprimé que *la statue qui représente la Ste Vierge et son fils, actuellement dans la niche de*

la chapelle de N.-D. de Santé est la même que celle qui s'y trouvait, pendant les guerres de religion, dans le XVI^e siècle.

Nous, Dominique Justiniany, aîné, acquéreur de la chapelle, sous l'invocation de N.-D. de Santé, Thomas Bernus, sculpteur, et Marie-Félicité Bernas, sa fille aînée, doreuse, épouse de M. François Bernus ; certifions et déclarons respectivement à tous qu'il appartiendra, d'être informé par l'antique tradition manifestée par les plus âgés habitants des deux sexes de la ville de Carpentras (qui s'empressèrent en messidor de l'an III de la République; correspondant aux mois de juin et juillet 1795, de venir, par une louable curiosité religieuse, dans la sacristie de ladite chapelle, voir réparer et restaurer par M. Bernus, un de nous, la statue de la T.-Sainte-Vierge, honorée sous le titre de N.-D. de Santé, mutilée et déperie) que pendant les guerres de religion, depuis les temps les plus reculés, elle a été jetée par les impies dans le lit de la rivière de l'Auzon : ce que nous sus-nommés avons aperçu par la pourriture de la pierre de St-Didier, devenue violette ; et n'ayant pu supporter la dorure, on fut obligé, à

cette époque, d'y coller par-dessus une toile pour soutenir les diverses couches de blanc, jaune, bols et or, après qu'elle eut été tirée du sable et de l'eau et fut remplacée dans l'ancienne chapelle, dédiée à N.-D. du Pont de Serres. On commença la construction de ce pont vers 1401 : il fut opéré un prodige miraculeux le 10 juillet 1629 qui détermina la cessation de la peste.

Que le Conseil de ville délibéra le 23 mars 1732 de faire l'agrandissement de la chapelle, aux frais d'icelle, selon la prudence de MM. les Consuls et prieurs, de concert avec Mgr Abbati, alors évêque. Ce travail d'architecture fut interrompu et repris le 3 novembre 1747, lorsque Mgr Malachie d'Inguimbert, archevêque *in partibus* de Théodosie, son successeur immédiat à l'épiscopat de Carpentras, sa patrie, eut concédé, par sa munificence, un prix fait de 5.000 livres tournois, pour le perfectionnement de cette chapelle ; par un vœu particulier qu'il fit, en invoquant la puissante protection de N.-D. de Santé, à son retour de Cavaillon, lorsque une roue de la voiture passa, par la maladresse de son cocher, sur le parapet d'un pont construit sur la rivière du Coulon, où il allait se précipi-

ter ; heureusement il n'arriva aucun accident. Cet illustre prélat a béni pontificalement la chapelle moderne, le septième de septembre 1748, à la réquisition des Consuls, en leur présence, celle des officiers de la ville, des ex-Consuls prieurs et autres personnes notables.

Que les citoyens et les étrangers y célèbrent le 10 juillet de chaque année, une fête solennelle, où il se fait une neuvaine avec beaucoup de piété, de zèle et de dévotion, il est appliqué des indulgences plénières pour les fidèles qui se disposent à les gagner par des sentiments dignes de les obtenir.

Que dans les orages politiques, occasionnés par la Révolution française. dont les ramifications se propagèrent dans le comtat Venaissin, la statue, formant un corps très pesant, de l'Auguste Mère de Dieu, fut enlevé, *transporté*, vers le commencement de l'an II, à la fin de 1793, *dans l'église de l'Observance et placé dans une chapelle à elle dédiée, du côté de l'épître du maître-autel* (1) qu'environ deux ans après des

(1) C'est nous qui soulignons ces lignes pour les signaler à l'attention pieuse des paroissiens de l'Observance.

impies s'en emparèrent clandestinement, osèrent la mutiler, couper la tête de notre Rédempteur et celle de la Sainte-Vierge, qui porte son divin Fils (1) : leurs bras et draperies furent totalement hâchés ; le soir de ces profanations, des gens bien intentionnés l'enfouirent dans le jardin de ce couvent, la mirent, peu de jours après, dans un monceau de pierres, derrière la chapelle sous la dénomination de St-Louis, des frères du Tiers-Ordre de St-François, et progressivement la placèrent sous le grand escalier à côté de la sacristie, près ladite chapelle.

Que feu M. Lavondez, prêtre, qui avait desservi la cure de Loriol, résidait alors dans ce monastère, alla quelque temps après chez M. Justiniany, un des certificateurs, et l'avisa de venir le soir à sa maison d'habitation qu'il occupait proche les Halles ; en entrant dans la chambre à coucher dudit sieur Lavondez, celui-ci en ferma la porte, s'empara de la clef, et lui fit part, sous le secret, qu'il trouverait le corps de cette respectable statue à l'endroit ci-

(1) Le coupable est un nommé G... Ses doigts restèrent crispés jusqu'à sa mort.

dessus énoncé ; que les auteurs de cette bonne œuvre, dont ledit sieur Lavondez est compris, avaient éprouvé des inquiétudes, des tourments et des insomnies, jusqu'à ce que ce monument important fut dans un local peu susceptible d'être découvert ; qu'il avait placé dans sa garde-robe la tête de N. S. Jésus et celle de la Sainte Vierge, qu'il crut néanmoins n'être pas en sûreté ; il eut la prévoyance, pour leur conservation de les envelopper dans une serviette, attacher et descendre avec attention, dans le puits, situé sous les fenêtres du réfectoire du couvent ; que toutes ces opérations avaient été faites nuitamment ; que cette révélation, qui comble d'éloges ledit sieur Lavondez, n'a été rendue publique, selon ses intentions, qu'après son décès, arrivé le 27 mai 1807 ; ledit sieur Justiniany se hâta de faire les recherches nécessaires, trouva effectivement le corps de N.-D. de Santé, se procura à l'Hôtel de Ville, douze sceaux destinés à éteindre les incendies, employa pendant deux jours et une nuit des personnes zélées pour tirer l'eau de ce puits et parvenir à se nantir de ce paquet précieux. Le corps et les deux têtes très dégradés furent

confiés audit sieur Bernus, pour les réparer, non sur la pierre tendre pourrie et rapetissée, mais sur du plâtre cristallin, dont il les couvrit en entier, y appliqua les draperies avec des tringles de vitres, à environ quatre-vingts endroits, qu'il a sculptés, refaits totalement, et la-dite Félicité Bernus, sa fille, les a repeints et redorés, ainsi qu'il en a été fait mention.

Qu'après la restauration complète de cette statue dans la sacristie, jadis la chapelle miraculeuse, elle fut portée dans l'ancienne église cathédrale et paroissiale de Saint-Siffrein et placée sur l'autel de la chapelle, appelée des âmes du Purgatoire (1).

Que, sur la réclamation légitime du sieur Justiniany, il fut rendu par l'administration du département de Vaucluse, séant à Avignon, un arrêté, le 5 floréal, an V, ou 24 avril 1797, et un autre arrêté par l'administration municipale de Carpentras, le 8 dudit floréal, 27 avril précité, à l'effet de réintégrer cette statue dans

(1) Ainsi les deux paroisses de la ville eurent le très grand honneur d'abriter l'image vénéré de leur Mère du cie

son emplacement. Elle y fut portée le 29 du dit mois d'avril.

Que successivement on annonça un autre enlèvement pour aller la jeter dans le Rhône ; la crainte de sa disparution et de cet anéantissement, fondée sur les vicissitudes révolutionnaires, fit prendre la prudente résolution audit sieur Justiniany, de la cacher dans un caveau de la chapelle, pour la soustraire encore à la malveillance ; la peinture et la dorure furent endommagées par l'humidité, elle fut ensuite placée, en cet état, et exposée à la vénération publique, dans la niche derrière le maître-autel qui lui était destinée, et où elle est actuellement.

En foi de quoi nous avons délivré la présente attestation pour la transmettre à la postérité et rendre témoignage à la vérité.

A Carpentras, le 18 septembre mil huit cent neuf.

Approuvons l'écriture ci-dessus. Justiniany aîné, propriétaire de la dite chapelle ; Thomas Bernus, sculpteur ; Marie-Félicité Bernus, doreuse, épouse de François Bernus.

Nous donnons en tête de cet opuscule la photographie de la Madone, due à M. le vicomte de Gaudemaris. D'après l'enquête qu'il a faite lui-même, auprès de plusieurs statuaires compétents, il résulte que cette statue est du style Louis XIV.

III
CANTIQUE INÉDIT
de M. MAGNAN

*(Le manuscrit nous a été obligeamment
communiqué par M. Paul de Faucher)*

I

Vierge Sainte, ta main puissante
Est toujours prête à protéger
Celui dont la voix gémissante
T'implore en un pressant danger,
Des mortels soutien tutélaire,
Ton inépuisable bonté
Calme et désarme la colère {
D'un Dieu justement irrité. } *bis*

II

C'est Toi qui, du chrétien fidèle
Conduis et soutiens les efforts ;
Dans le cœur du chrétien rebelle
C'est Toi que portes les remords ;
Et par ta divine influence
L'amour de ton Fils, de ses lois
La douce paix et l'innocence {
Habitent sous nos humbles toits. } *bis*

III

Notre terre entière est remplie
Des riches dons que Tu répands
Chaque cité se glorifie
D'avoir part à tes doux présents
Et cependant nulle d'entre elles
Ne pourrait se vanter jamais
D'avoir de tes mains immortelles { *bis*
Reçu plus que nous des bienfaits. }

IV

Si quelque affreuse maladie
Dans les larmes vient nous plonger,
Ta bonté, toujours infinie,
Prend plaisir à nous soulager,
L'infirme, souffrant et débile,
Par de longues douleurs flétri
Se traîne vers ton saint asile, { *bis*
Il vient ; il prie ; il est guéri. }

V

Tu sauvas nos murs des ravages
Du plus horrible des fléaux ;
Il s'avançait de nos rivages
De morts encombrant les tombeaux ;
La contagion meurtrière
Allait bientôt nous envahir ;
Ton Temple fut une barrière { *bis*
Qu'elle ne put jamais franchir. }

VI

Pressés de la soif du carnage,
Des brigands, la torche à la main,
Dans le vain espoir du pillage,
Sur nous faisaient tonner l'airain.
De toutes ces hordes perverses
Tu préviens encor les forfaits,
Et d'un souffle seul tu renverses { *bis*
Elles et leurs affreux projets.

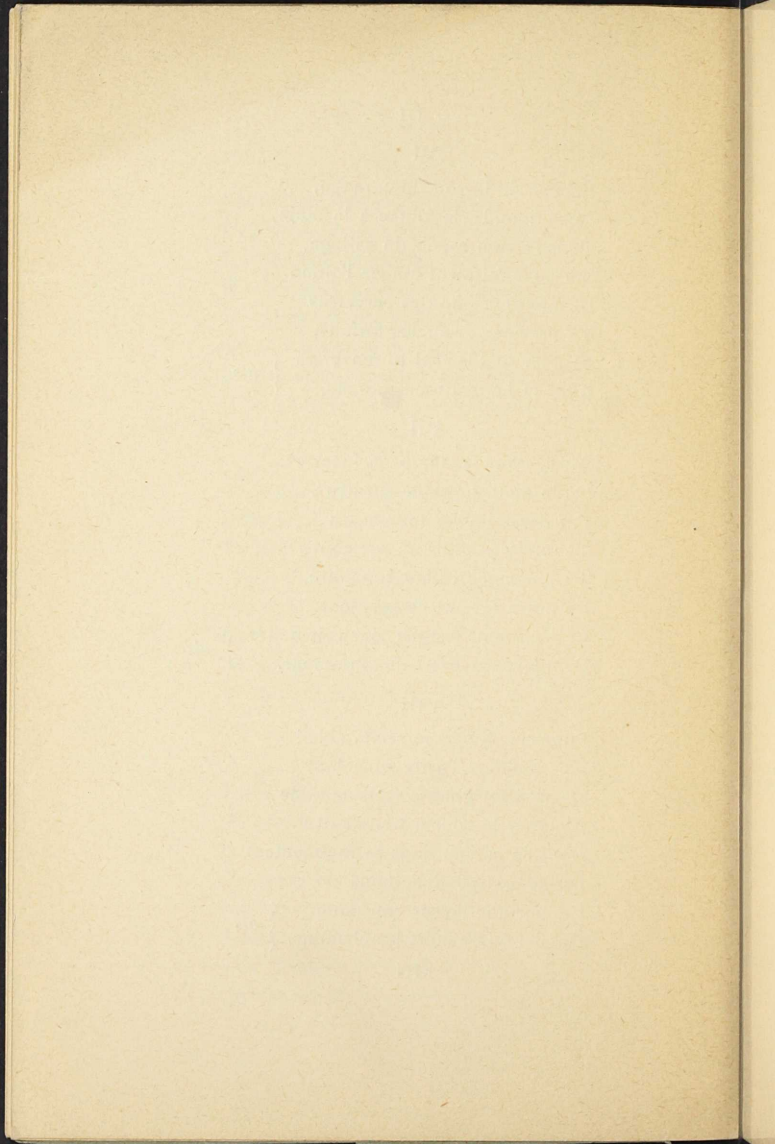
VII

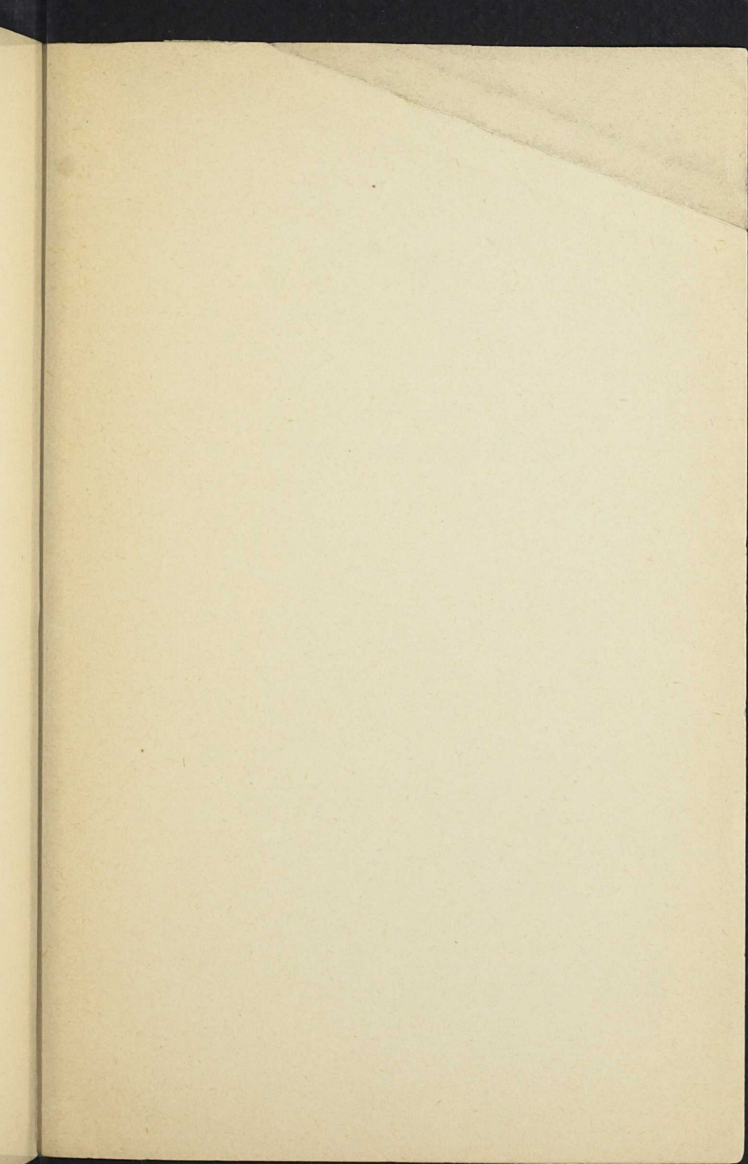
Ainsi, dans les temps si funestes
Où le malheur plane sur nous,
Par des miracles manifestes
Tu nous garantis de ses coups
Ta puissance te fait connaître
En notre faveur, chaque jour,
Et pour nous chaque jour voit naître { *bis*
De nouveaux fruits de ton amour.

VIII

Poursuis, ô Vierge secourable !
Sois toujours l'astre étincelant
Qui doit du gouffre épouvantable
Eloigner le nocher tremblant.
Dans le calme, dans la tourmente
Dirige nos pas incertains
Et, par une faveur constante { *bis*
Du ciel ouvre nous les chemins.

FIN





Excursions
Nazareth
Jourdain
nople et
Uile a
pèlerins

2. L

2
à l'usage

Résumé
d'une fort
encadrée
un exem
Convie
bue aux
mière Co
après les

3. L

Edition
dessus.

Connus

Char
Propage

DU MÊME AUTEUR :

1. XXIV. Pélerinage à Jérusalem

à bord du N.-D. de Salut (1903)

Excursion au Stromboli; Visite de Caïffa, du Carmel, de Nazareth, de Tibériade, de Jaffa, de Jérusalem. Excursion au Jourdain, à Jéricho, à la Mer Morte, etc. Séjours à Constantinople et à Athènes. — Prix : 2 fr. 25, *franco poste*.

Utile aux futurs et aux anciens pèlerins, indispensable aux pèlerins de désirs.

2. Le Petit Livre d'Or des Jeunes Chrétiennes

2^{me} édition, tirée à 5.000 exemplaires
à l'usage de toutes les paroisses, des patronages,
et des maisons d'éducation.

Résumé des devoirs de la jeune fille. Plaquette recouverte d'une forte couverture en couleur. — In-16 élégant de 24 pages encadrées. — Prix *franco* : la douzaine, 1 fr. 50; le cent, 10 fr.; un exemplaire specimen, 0 fr. 15 cent.

Convient à tous les âges, mais sera très heureusement distribué aux enfants chaque année dès le lendemain de leur première Communion, ou au catéchisme comme récompense, ou après les retraites.

3. Le Petit Livre d'Or des Jeunes Catholiques

Edition spéciale pour les garçons. — Même prix que ci-dessus. Bien spécifier le nombre et le titre que l'on désire.

4. Recueil de Cantiques

Connus pour catéchisme et retraites. 0.03 c. l'exemp. port en plus

5. La Nationale

Chant patriotique catholique sur l'air de l'*Internationale*.
Propagande *franco* : 0.10 c. l'ex.; 0.60 la douzaine; 3 fr. le cent.

6. La vie des champs et l'enseignement primaire

(Pour enrayer la désertion des campagnes)

Rapport honoré de la plus haute récompense
au concours du Comice agricole de Carpentras

Brochure in-8° avec couverture en couleur à répandre
dans toutes les communes rurales. — Prix : *franco* pour la
propagande : la douzaine, 0 fr. 75 ; le cent, 5 fr. ; un exemplaire
spécimen, 0 fr. 10 cent. *franco*.

EN PRÉPARATION

Le Petit Livre d'Or des Ouvrières

EMPLOYÉES ET SERVANTES

A l'usage de toutes les personnes du sexe laissées sans conseils
et sans soutien dans les maisons de famille, les magasins, les
ateliers, les filatures, etc.

Edition spéciale, mais de même format et de même prix
que les autres *Livres d'Or*. Un n° spécimen, *franco*, 0.15 cent.

Bouquet Céleste

Dédié à toutes les âmes chrétiennes éprouvées ou tentées.
Même format et même prix que les *Petits Livres d'Or*.

La Confession fréquente

Ses avantages, ses écueils, les moyens de la bien faire. —
A distribuer à toutes les personnes pieuses. Celles qui se
confessent rarement pourront y trouver aussi de salutaires leçons.

Même format et même prix que les *Livres d'Or*.

Grande Imprimerie Provençale, Villedieu-Vaison.